

4 ans après l'introduction du suffrage féminin généralisé en Suisse, que font nos députés ?

Autor(en): **Ley, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4 ANS APRÈS L'INTRODUCTION DU SUFFRAGE FÉMININ GÉNÉRALISÉ EN SUISSE, QUE FONT NOS DÉPUTÉES ?

Les 25 parlements cantonaux suisses comptent aujourd'hui 2935 membres, dont 171 femmes, soit 5,83 %. Tous les cantons ont élu au moins 1 représentante, sauf les 2 Appenzell (où les femmes n'ont pas encore le droit de vote sur le plan cantonal). Les deux Grands Conseils qui comptent le plus de femmes sont ceux de Bâle-Ville : 21 députées sur 130 (16,15 %) et Genève : 16 sur 100. Le Conseil national, quant à lui, compte 200 membres, dont 14 femmes, le Conseil des États 44 dont 1 femme. A ce jour, aucune femme n'a été élue membre d'un exécutif cantonal ; en revanche, des femmes sont membres d'exécutifs municipaux, notamment à Soleure, Neuchâtel et Genève.

Constatation : la participation des femmes à la vie politique, si elle est réelle, n'en est encore qu'aux premiers pas.

Pour en savoir davantage sur la contribution apportée par nos représentantes aux parlements cantonaux et communaux, l'Alliance de sociétés féminines suisses a entrepris, sur proposition de sa présidente Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, une recherche sur l'activité déployée par les députées élues dans les cantons et les communes depuis 1971, date à laquelle les femmes ont finalement obtenu le droit de vote et d'éligibilité.

Ce sont les Centres de liaison qui se sont chargés de recueillir auprès des députées la liste des interventions qu'elles ont déposées devant leur Conseil.

Aujourd'hui, l'Alliance dispose de renseignements portant sur 8 cantons et demi : Bâle-Campagne, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Saint-Gall, Tessin et Zurich. Jusqu'ici, 34 députées au Grand Conseil,

24 conseillères municipales, 1 conseillère administrative et 1 conseillère nationale ont fourni des renseignements. On peut rappeler encore qu'à Bâle-Campagne, il y a 6 femmes sur 80 députés, à Genève : 16 sur 100, à Lucerne : 10 sur 170, à Neuchâtel : 7 sur 115, à Schaffhouse : 3 sur 80, à Soleure : 6 sur 144, à Saint-Gall : 11 sur 180, au Tessin : 11 sur 90 et à Zurich : 7 sur 180. De ces résultats encore fragmentaires, il est possible de dégager quelques tendances susceptibles d'être infirmées ou confirmées par la suite de l'enquête.

D'une façon générale, les députées au Grand Conseil interviennent plus souvent que leurs collègues des législatures municipales. Et le canton qui se classe au premier rang de par le dynamisme manifesté par ses représentantes est celui du Tessin, où 9 députées ont fait plus de 80 interventions rédigées depuis 1971.

Autre constatation : la diversité des sujets traités qui peuvent être classés sous une trentaine de rubriques. L'enseignement et les questions ayant trait à la formation professionnelle, à la protection de la jeunesse et au recyclage viennent au premier rang, suivis par les problèmes de santé publique, des handicapés, de la prévoyance sociale, du 3e âge, les questions relatives à la protection de l'environnement. Et que ce soit dans le domaine de la qualité de la vie — urbanisme, sécurité routière, transports publics, protection des consommateurs —, dans celui de la condition féminine — questions juridiques, égalité de traitement, avortement —, ou encore dans celui des finances publiques, partout des interventions ont lieu pour modifier une situation. Les interventions visant à préserver le « statu quo » sont très rares.

Si les problèmes d'enseignement et des jeunes préoccupent tous les cantons couverts par l'enquête, ceux qui ont trait à la santé publique intéressent particulièrement Zurich, le Tessin et Bâle-Campagne. Ceux de la protection des consommateurs et de l'environnement touchent au contraire davantage les cantons romands et le Tessin. Lucerne, Bâle-Campagne et le Tessin sont sensibles à la condition féminine, tout comme Genève au niveau national.

La variété des sujets traités témoigne de la richesse d'imagination des députées. Une conseillère municipale d'une commune zurichoise a présenté 30 suggestions visant à améliorer les conditions de vie dans sa commune et à exercer un certain contrôle sur les finances municipales. Plusieurs députées se préoccupent de rationaliser le travail qui s'effectue dans leur parlement, leur administration ou leur organisation judiciaire.

Les idées foisonnent donc, mais, à l'exception du phénomène tessinois, ce qui manque un peu, c'est la possibilité de les manifester. Rédiger une motion ou un postulat, préparer une intervention, ce sont là des activités qui demandent un travail approfondi qui prend du temps. Or, bon nombre de femmes députées ont des obligations familiales qui se surajoutent à leurs fonctions et même parfois à l'exercice d'une profession. Ne disposant en outre que d'une expérience parlementaire assez récente, étant fortement minorisées, il arrive qu'elles se sentent bien seules au Parlement. Et il leur faut aussi savoir s'imposer, s'exprimer avec aisance en public et défendre leurs opinions face à des adversaires parfois mal intentionnés.

Anne-Marie Ley

Nous avons lu pour vous

SEXUALITÉ ET FÉMINITÉ

Dr B. MULDWORF
(Editions sociales, 1974)

Ce petit ouvrage est composé partiellement de textes publiés en 1964 déjà, auxquels l'auteur a ajouté trois nouveaux chapitres où il reprend ses idées en les développant.

Ouvrage de spécialiste en psychologie ou en philosophie, il n'est pas accessible à tout un chacun, et il faut être au courant de l'analyse freudienne d'une part, et du matérialisme historique de Marx, d'autre part. Car l'auteur, tout en reconnaissant combien le point de départ de l'analyse de l'inconscient était génial, fait une critique serrée de la psychanalyse à la lumière marxiste : Freud, à son avis, ne tient compte, dans son explication de la sexualité masculine et de la sexualité féminine, que des causes strictement biologiques, alors qu'il faut faire intervenir des données sociales et historiques. (Mais en simplifiant ou en schématisant à l'extrême la pensée de l'auteur, nous déformons, sans le vouloir, ses raisonnements, qui sont très nuancés.) L'être humain n'est pas assujéti à sa nature biologique uniquement, il est déterminé par toute son histoire qui est « socialisation de sa nature ».

« Tous les phénomènes naturels s'expriment dans la société par la médiation des structures et des institutions sociales, à travers des valeurs culturelles et morales, par l'intermédiaire d'attitudes intellectuelles ou affectives, en bref, il n'y a rien chez l'être humain, de par son essence même, qui ne soit médiatisé par l'histoire et le social ».

Point de vue qui témoigne bien de la position idéologique de l'auteur. Toute réflexion sur la sexualité con-

duit forcément à une réflexion sur le statut de la femme... et ce sont ces passages qui, à notre point de vue, nous ont le plus intéressés. L'infériorité de la femme est un fait social, économique, historique, mais ce n'est pas une fatalité biologique. L'absence de véritable liberté économique de la femme a fait d'elle un objet monnayable, une marchandise (d'où la prostitution, le mariage avec dot...); elle a entraîné aussi chez elle une série de comportements qui ne pouvaient être que ceux d'un être qu'on infériorise et qui cherche à se valoriser (passivité, absence d'initiative, effacement, et leurs contraires réactionnels : ruse, séduction, coquetterie, importance accordée aux attributs physiques, aux artifices et techniques pour les mettre en valeur...).

Aliénation de la femme, donc, et par-là, aliénation de la vie sexuelle « puisque la vie affective n'est pas pleinement épanouie si l'un des partenaires se trouve en situation d'infériorité ».

Aliénation aussi parce que l'homme et la femme sont prisonniers de règles (mythes, tabous...), dont il faut absolument se débarrasser si l'on veut parvenir à une véritable épanouissement de « l'humain ». La morale sexuelle ne doit pas être répressive, mais, au contraire, libératrice : aucune valorisation d'un sexe par rapport à l'autre ne doit être à la base de cette morale, mais un égal respect de la personne et du corps de l'autre.

En conclusion de ce bref compte rendu d'un livre difficile, on nous permettrait de regretter que l'auteur s'en soit tenu à des réflexions de pure théorie et n'ait pas hasardé de propositions de solutions concrètes. Mais, sans doute, n'était-ce pas son propos.

S. Ch.

A PROPOS...

POURQUOI VOTONS-NOUS... AINSI ?

Voilà quatre ans que nous avons le droit de vote. Ne vous êtes-vous jamais demandées ce qui déterminait la couleur de notre bulletin, notre participation électorale ou au contraire notre abstention ? En effet, notre choix n'est pas entièrement libre, même si nous sommes convaincues du contraire ; il est déterminé par un certain nombre d'éléments, que l'on peut en gros grouper en trois catégories : les facteurs personnels, les facteurs socio-économiques et les facteurs culturels.

Facteurs personnels

Parmi les premiers, l'âge est celui dont l'influence est la plus difficile à cerner. Une croyance tenace veut que l'on devienne plus conservateur en vieillissant. C'est souvent vrai ; mais d'autres éléments peuvent influencer le comportement politique des personnes âgées : une certaine fidélité à leurs idées de jeunesse d'abord ; ensuite, le fait que dans la société industrielle qui est la nôtre, elles forment souvent un groupe sous-privilégié ; elles n'ont plus, comme dans les sociétés rurales, de rôle utile à remplir, elles sont parfois mal intégrées, voire mal supportées par leur famille ; leurs revenus (retraite ou épargne) ne sont pas toujours adaptés aux fluctuations économiques, à la hausse du coût de la vie ; elles ressentent donc plus durement l'inflation. Tout ceci peut contribuer à les « radicaliser », à les faire opter pour une redistribution des revenus qui leur soit plus favorable, pour les partis de gauche qui préconisent l'extension de mesures sociales. Il ne semble pas y avoir donc, pour la vieillesse, de loi bien établie, ni d'ailleurs pour les autres tranches d'âge. Certes, la période de la fin de l'adolescence et du début de l'âge adulte peut être une époque critique pour la formation des attitudes politiques. A ce moment de la vie, les tensions psychiques provoquées par les difficultés de l'adaptation sociale ont tendance à conduire un certain nombre de jeunes dans des groupements politiques non traditionnels. La plupart d'entre eux, néanmoins, se conforment aux normes établies et au code du bon citoyen. De leur côté, les conditions de vie auxquelles accèdent les individus en atteignant l'âge mûr et qui impliquent la propriété de biens, ou tout au moins des responsabilités familiales et l'acceptation de leur statut social, ces conditions tendent à accroître l'intérêt et la participation. Il ne s'agit là, il faut le souligner, que de tendances et non de règles absolues. La situation est plus claire en ce qui concerne le sexe. Dès la première

enfance, les garçons sont plus orientés vers la politique que les filles ; beaucoup plus souvent qu'elles, les études le montrent, ils prennent pour héros des personnages historiques ou politiques ; ils sont en outre mieux renseignés sur le sujet. Il ne faut donc pas s'étonner que les femmes soient moins actives dans ce domaine et que leur taux d'abstention soit plus élevé que celui des hommes. En outre, les citoyennes sont généralement plus conservatrices que les citoyens ; elles donneront plus volontiers leur voix à un parti chrétien ou de droite qu'à la gauche. Faut-il préciser que ces différences, loin d'être « naturelles », sont dues à la place que notre société fait aux femmes ?

La famille n'est pas sans influence sur le comportement politique ; si l'on en croit les études américaines faites à ce propos, les attitudes politiques des enfants, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne se forment pas en opposition à celles des parents ; bien au contraire. Et cette relative similitude dans les préférences politiques des parents et des enfants a conduit certains à parler de « vote héréditaire ». Un auteur va même jusqu'à dire qu'un homme vient au monde avec son parti politique tout comme il naît membre de l'Eglise de ses parents. Mais attention, ces études concernent les Etats-Unis, pays connaissant un haut degré de conformisme social et caractérisé par l'existence d'une culture politique dominante, ce qui limite le choix des électeurs. Enfin, dernier facteur de cette catégorie, l'équation personnelle d'un individu contribue, elle aussi, à déterminer son comportement politique ; en d'autres termes, la façon dont il a résolu ses problèmes, assumé sa condition humaine, la manière dont il se situe dans l'ensemble du contexte social ; bref, son équilibre psychique.

Facteurs socio-économiques

Sous l'appellation générale de « facteurs socio-économiques », on groupe les éléments qui, comme le niveau d'instruction, la profession, le senti-

ment d'appartenir à une classe, ont une influence certaine sur le comportement politique. Les nombreuses études faites dans ce domaine aboutissent toutes aux mêmes conclusions : il existe un rapport étroit entre celui-ci et l'appartenance à un groupe socio-économique. Certes, il ne faut pas ériger cette constatation en règle absolue ; il faut se garder de généraliser sur « les votes ouvriers » ou « bourgeois » ; les choses sont malheureusement plus complexes que cela. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il existe, dans l'ensemble, un rapport entre les options politiques et le niveau socio-économique et que, dans les pays occidentaux, les personnes à revenus modestes ou bas ont tendance à voter à gauche alors que les personnes à revenus élevés donnent la préférence aux partis de droite.

Un autre aspect de l'influence des facteurs socio-économiques concerne la participation politique : d'une façon générale, celle-ci tend à croître au fur et à mesure que l'on monte l'échelle sociale. Ces deux constatations ne sont, on le voit, qu'une simple description de la réalité. Il conviendrait bien sûr de rechercher le pourquoi de cette réalité, ainsi que la part respective des différents éléments influençant le comportement. Il faudrait aussi tenter de voir s'il existe des rapports objectifs entre le fait d'appartenir à une certaine classe sociale et celui d'avoir un comportement politique déterminé dans une société donnée. Tout cela nous entraînerait aujourd'hui trop loin.

Facteurs culturels

La troisième catégorie, comprenant les facteurs culturels, ne demande, je crois, pas de longs développements tant il va sans dire que l'ensemble des éléments culturels d'un pays influence la formation des attitudes et les comportements politiques. L'existence, par exemple, d'un ou de plusieurs systèmes de croyances se répercutera sur la formation des attitudes politiques. En d'autres termes, s'il y a une ou plusieurs idéologies dominantes dans un pays, l'individu aura un choix plus ou moins grand. Alors, par exemple, que le moule culturel est, aux Etats-Unis, sensiblement le même pour tout le monde, tel n'est pas le cas de la France ; cette situation a des répercussions sur les attitudes politiques ; en voici un exemple : la « gauche »

« ESCALES VERS MA MORT » par Jacqueline Thévoz

Ed. Rhodanienne de Poésie
Le recueil de 52 pages : Fr. 10.—

En vente chez l'auteur :
Collonges 23, 1004 Lausanne

Jacqueline Thévoz, journaliste et poétesse lausannoise, nous apporte dans son dernier livre « Ecales vers ma mort » des poèmes de forme libre qui ont la force du vécu. En la lisant, j'ai frémi dans ses angoisses, je me suis cogné le front à ses vérités, à ses révoltes et j'ai dansé sur les mots désinvoltes avec un air de rien. Chaque poème se dresse comme un port où l'on aime accoster. Un grand goût de vie originelle, simple et belle, une ample Solitude portent le lecteur vers une idée de la mort bienheureuse, vers une mort béatifiée. Cette obsession de la mort qui tenaille le poète n'a rien de lourdement négatif. C'est une quête, une soif religieuse, une sorte d'attraction vers la fusion avec l'éternité. Par son attitude, Jacqueline Thévoz voit dans la mort un grand signe de vie, un seuil libérateur vers les glorieux séjours.

Dans ce voyage autour du monde où l'aventure apporte son imprévu, des scènes réalistes crient leur horreur avec flamme, telle « Autopsie » qui est plus que suggestive et pas pour les gens délicats. Cependant derrière ces

lignes, on sent la nature riche d'un auteur audacieux. Si le goût païen de la vie n'était si fort, peut-être que l'appel divin aurait moins de soleil.

Des symboles naissent au gré des textes : l'Eau (la femme), le Soleil (l'homme) courent vers la Mort (l'éternité) au travers de violents désespoirs et de hautes aspirations.

Les lecteurs, trimballés gratis à travers le monde, jouiront de fortes sensations et je recommande vivement ces « Ecales vers ma mort » qui ont une substance de pensée autant qu'une orageuse ambiance. Et pour terminer sur une note ouverte sur un paradis, écoutons les vers de l'auteur qui nous dit :

Je suis la plage solitaire et calme et
l'idée

Vaste et simple et stable et nue
Immortelle,
Un domaine sauvage et désertique
De sables et d'odeurs violentes,
Un terrestre paradis naturel
Où le vent ne s'arrête jamais.

Je suis la matière immobile
Qui demeure au lieu même de sa
création

Et forge ses propres richesses.
Je suis la voie royale que nul ne tra-
verse,

Je suis le port que nul navire, que nul
être ne foule :
Mon sol est imprégné jusqu'à la
moelle

De soleil et de solitude.
Liliane Bétant

américaine est caractérisée par une tradition de réformisme alors qu'au contraire en France la tradition révolutionnaire est plus forte. Autre facteur culturel important — il ne s'agit pas ici de les énumérer tous — la religion. L'existence de partis dits « chrétiens » est un bon exemple de l'influence de la religion sur le comportement politique. Comme pour les autres facteurs, il ne faut cependant pas généraliser : tous les catholiques ne votent pas démocrate-chrétien en Italie ou CDU en Allemagne.

Deux remarques importantes pour terminer ce rapide tour d'horizon : d'abord, ces multiples éléments n'agissent pas successivement mais simultanément et soumettent l'individu à une série d'influences souvent contradictoires ; ce phénomène est important, car si celles-ci sont véritablement inconciliables, l'individu a tendance à se replier sur lui-même, à ne plus participer. Ensuite, il faut préciser que les attitudes et les comportements ne restent pas fixés une fois pour toutes, mais sont sujets à modifica-

tion : guerre, crise, etc. ne sont pas sans impact sur la personnalité politique ; ni non plus l'équilibre psychique qui peut s'améliorer ou se détériorer ; ni enfin le phénomène de mobilité sociale, qui permet à certains de changer de statut socio-économique. Bref, les transformations possibles sont nombreuses qui peuvent se répercuter sur l'attitude ou le comportement d'un individu.

Il est je crois intéressant de se rendre compte que ce que nous pensons être une « affaire personnelle » entre nous et les urnes, est en fait un acte dont le contenu est déterminé par toute une série de facteurs indépendants de notre volonté et dont nous ne sommes même pas conscientes. Intéressant aussi de savoir que, peut-être, si nous étions nées sous d'autres cieux, appartenions à un autre sexe, avions une origine sociale différente, nous voterions différemment. Alors, faisons mentir les chercheurs et, parce que nous sommes femmes, participons activement à la vie politique.

Claire Masnata